

Monsieur
Maxime Zuber
Député-maire
Rue Jolimont 25
2740 Moutier

La Neuveville, le 29 septembre 2011

Prise de position du CJB relative au nouveau programme ferroviaire

Monsieur le député-maire,

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a pris connaissance, dans sa séance du 28 septembre 2011, de votre courrier du 9 juillet dernier relatif à sa prise de position sur le projet fédéral FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire). Nous relevons qu'une lecture attentive de notre prise de position¹ ne laisse pas de doute sur le fait que nous sommes favorables au maintien de l'offre actuelle par heure, c'est-à-dire une paire de trains ICN Bâle – Bienne – Genève/Lausanne et une paire de trains RE Bienne – Delémont – Porrentruy, ce qui offre la possibilité pour la Ville de Moutier d'être reliée à Bienne et à Delémont à la cadence semi-horaire.

Nous tenons à préciser que la ligne Bienne – Delémont – Bâle n'a jamais été desservie par des trains Intercity. En outre, les deux paires de trains actuels utilisent intégralement la capacité de la ligne entre Bienne et Moutier. En d'autres termes, il ne serait pas possible d'ajouter une troisième paire de trains. Nous ajoutons que nous souhaitons également, en accord avec Oustrail et le canton de Berne, des investissements se montant à 80 millions de francs pour procéder à des améliorations des temps de parcours entre Bienne et Bâle via Moutier.

Nous vous rappelons les différents enjeux relatifs au développement de l'offre et des infrastructures ferroviaires dans le Jura bernois :

- A court terme : concept Romandie
- A moyen terme : première étape FAIF, document mis en consultation jusqu'au 8 juillet 2011 (sachant que le projet FAIF devra passer le cap d'une votation populaire).
- A long terme : futurs développements (horizon 2040) avec notamment une troisième traversée du Jura (tunnel du Wisenberg)

Puisque vous nous donnez l'occasion par votre lettre de rappeler notre position, nous en profitons pour répéter que le CJB soutient, outre la liaison ICN entre Bâle et Lausanne via Moutier, d'autres projets pour lesquels, à notre connaissance, les défis sont plus aigus :

¹ Le texte de la prise de position précise que « le CJB constate qu'aucun investissement n'est prévu sur la ligne Bienne-Bâle via Moutier-Delémont. Il estime pourtant que cette liaison entre Genève et Bâle doit rester attractive et ne pas être oubliée ».

1. Doublement de la section Douanne - Gléresse, qui figure au rang des priorités du projet FAIF mais que les CFF souhaitent reporter.
2. Fonctionnalité du noeud de Bienne, afin d'assurer, pour les usagers en provenance de l'ensemble du Jura bernois, les correspondances à destination de Bâle (via Moutier et Delémont), Berne, Zurich, et Lausanne/Genève (par la ligne du pied du Jura).
3. Réalisation des infrastructures nécessaires pour adapter les lignes régionales desservant le Jura bernois à la nouvelle structure des nœuds, notamment celui de Bienne, ce qui implique entre autres la construction de nouveaux points de croisement ou le rétablissement de points de croisement supprimés.

En ce qui concerne votre requête que le CJB s'engage pour demander à la Confédération, au canton de Berne et aux CFF un montant de 500 millions de francs, nous vous informons que nous ne donnons pas suite à cette proposition, pour deux raisons. Premièrement, le CJB est, comme il l'a indiqué plus haut, solidaire de la position de l'association Oustrail qui demande un montant plus réaliste de 80 millions afin d'améliorer notamment les temps de parcours. Deuxièmement, des investissements massifs entre Moutier et Bâle ne résoudraient pas le problème du goulet formé par le tunnel entre Moutier et Granges-Nord.

Le CJB préférant anticiper les problèmes plutôt que les esquiver, il relève que l'éventuelle mise en service du tunnel du Wisenberg pourra créer une concurrence avec la liaison via Moutier et Delémont, qui est handicapée par le tunnel à simple voie Granges – Moutier dont le doublement total ou partiel ne fait l'objet d'aucune demande. C'est en ce sens qu'il nous importe d'être prêts à la discussion et à la défense des intérêts du Jura bernois.

En espérant que notre réponse aura permis de vous rassurer sur nos intentions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le député-maire, nos salutations distinguées.

Conseil du Jura bernois

Le président :

Le secrétaire général :

Manfred BÜHLER

Fabian GREUB